

Les mille sources de la Colère

N° 134

JUIN 2020

EDITO

Si Numéro 1 nous a assuré en début de crise de sa bonne volonté, le ton s'est très vite durci lorsque nous avons commencé à être suspicieux concernant la présence anormale d'agents en présentiel dans certains services. La direction a alors décidé de ne plus communiquer les chiffres quotidiens des présents, service par service, mais simplement de fournir des chiffres globaux dont chacun s'accorde à dire qu'ils étaient là pour dissimuler une spécificité locale. La Corrèze s'est distinguée en ayant un présentiel toujours largement au-dessus de la moyenne nationale. Nous avons alors demandé une attestation nous permettant de circuler en tant que représentants du personnel pour vérifier les conditions de travail de nos collègues. Fin de non-recevoir avec pour seul argument le risque sanitaire que nous aurions fait prendre à nos collègues. En fait, la direction a acté un délit d'entrave à l'exercice d'un mandat syndical sans même en connaître la portée.

En abordant le Plan de Reprise d'Activité, la portée des atteintes psychologiques de décisions pour le moins surprenantes sur le plan humain était minimisée, sciemment, ou machinalement. L'affaire des congés et son application particulièrement rigide à la DGFIP arrive dans un contexte social très tendu depuis plus d'un an. Comme un pied de nez à ceux qui angoissent en voyant leurs missions et leurs emplois disparaître, Numéro 1 a décidé d'apporter de la peine supplémentaire à l'épreuve. En constatant qu'une administration qui se vante de son respect des diversités et de l'emploi de personnes en situation de handicap, traite de cette façon ces mêmes agents, il y a de quoi être dubitatif. Aujourd'hui, si un malade est identifié comme fragile, le médecin de prévention le met en ASA. Seulement, au nom de son état de santé, il sera sanctionné par le vol de ses jours de congés. Que dire de la grande mansuétude d'une direction qui considère que les parents isolés qui s'occupaient de leurs enfants étaient inoccupés et doivent subir, eux aussi, la sanction des congés ? Enfin, constater qu'on a refusé le droit de travailler à domicile à de nombreux collègues, faute de moyens matériels, ou sur le principe qu'ils n'avaient pas de tâches jugées prioritaires. Parfois les choix internes aux services posent questions sur l'attribution de cet "avantage", gage du maintien des congés futurs. Des éléments extérieurs ayant été choisis pour accomplir les tâches alors que les agents du service étaient maintenus en ASA. Où sont l'humanité, l'équité de traitement dans la prise de ces décisions ? Pour simplifier, à la DGFIP, il ne fait pas bon être malade, parent (souvent femme). Rajoutons, pour l'ironie de l'histoire, les collègues en situation de zone blanche dont on nous disait qu'elles n'existaient pas en Corrèze. Qu'on nous épargne le terme de management bienveillant, nous y préférons celui de management punitif.

La direction s'est affranchie des règles élémentaires afférentes à un dialogue social normalisé en convoquant un CHS de façon informelle mais en ayant des difficultés à transmettre les pièces de travail. La mort des CHS-CT est actée et anticipée. Cette instance est devenue un lieu d'information, rien de plus. Les encadrants diffusent, avant même que les O.S ne soient informées, des éléments qu'elles sont censées viser et débattre. Nous apprenions, également, que le SPF de Brive n'existait plus au TAGERFIP mais qu'on venait d'y nommer une cheffe de service. Nous y voyons une décision adoptée en CAP, piétinée par un arrêté contradictoire signé par la direction dans la foulée. À quoi bon se plaindre ? Les CAP étaient si contraignantes qu'elles ont été supprimées sous les applaudissements de Numéro 1. Pour nous, elles permettaient de combattre les dérives autocratiques qui ne manquent pas de poindre lorsqu'une personne concentre des pouvoirs forcément disproportionnés. L'objectif est clair, depuis des mois : casser l'organisation d'une administration qui n'a pas attendu les croisés du "nouveau monde" pour démontrer son efficacité et son utilité. Les élus, les agents et la population n'ont pas laissé faire. Ils se sont mobilisés au nom d'une vision du service public et de la ruralité, contre le désengagement de l'état dans les territoires. Certainement pas au nom d'un conservatisme provincial comme Numéro 1 aimait à le dire. Le service public, déclaré comme dépassé, a prouvé, une fois de plus, dans tous les secteurs, qu'il était vital. Notre ministre craint la résurgence de la lutte des classes : en fait, elle n'a jamais cessé !

Aujourd'hui, nous sommes plus que jamais en guerre contre l'injustice, et ne céderons rien :

Qu'importe la personne désormais face à nous, nous continuerons de défendre nos collègues, car nous savons, entre autres, que le plan funeste de Nouveau Réseau de Proximité n'est pas abandonné.

Trop bon trop...

Maintenant que Numérobis garde temporairement seul la casbah, nous pouvons dévoiler un secret : des collègues nous trouvaient trop durs avec numéro 1. Soyons clairs : les précédents n'ont pas été épargnés, non plus, donc pas de favoritisme, même si on a bien occupé celui-ci. Ensuite, qui a participé activement à la démolition de la DGFIP, en tentant de se cacher derrière son petit doigt ? Pour terminer, le rôle d'une organisation syndicale digne de ce nom est de dénoncer les injustices, de combattre la régression, de protéger toutes et tous, sans en tirer profit. Pas de boutique mesquin, pas de compromis pour obtenir une place plus près du bon dieu, ou du radiateur. L'adage le dit, l'ouvrier se tue à la tâche, le patron se tue à la hache, même au sens figuratif. Nous savons que quel côté de la cognée nous sommes et n'avons pas à en rougir.

Si la faim justifie les moyens

Pendant la pandémie, la DG a sorti le carnet de chèques pour augmenter l'enveloppe repas des travailleurs en présentiel. Les courageux collègues ne toucheront peut-être pas de prime pour leur dévouement, ne se verront pas sucrer des jours d'ARTT mais auront au moins eu cette petite compensation en l'absence de restauration collective. Si la DG pouvait se rappeler que les collègues mangent toute l'année et que les subventions quotidiennes ressemblent plus à une aumône qu'à autre chose, ça mettrait du beurre dans les nouilles. Également, si Monsieur Dussopt pouvait se charger de la décoration des locaux. Promis : on ne dira pas que c'est un ami.

Charade

Mon premier est à côté du Q, mon deuxième est ce à quoi nous aspirons, mon troisième est un Elfe sans aile. Mon tout est un service qui n'existerait plus officiellement au TAGERFIP mais où l'on affecte un nouveau chef de service. Un service où on fait intervenir des renforts extérieurs sans s'enquérir si des agents en ASA veulent ou peuvent reprendre le travail.

Stockholm sur Corrèze

Vous connaissez le syndrome de Stockholm ? Non, aucun rapport avec de grands athlètes charismatiques, des blondes souriantes, ni même avec le musée d'Abba. C'est un phénomène psychologique observé chez des otages ayant vécu durant une période prolongée avec leurs geôliers et qui ont développé une sorte d'empathie, de contagion émotionnelle vis-à-vis de ceux-ci. Nous avons des cas en Corrèze : alors que nous

faisons tout pour protéger les collègues, certains emboîtaient le pas de leurs chefs de services pour tenter de contourner les règles de présentiel, tout ça pour faire venir au bureau des agents placés de droit en ASA. Devant tant de pression, les collègues n'osent pas se plaindre publiquement mais, malgré tout, le téléphone corrézien a fait son travail et nous avons les portraits-robots des preneurs d'otages.

La mascarade démasquée

- Chef ? On aura des masques lundi ?
- Je sais pas mais travaille, on verra après !

Empathie quand tu nous tiens

Le 19 mai, en lisant la prose du DG, nous étions bien loin des préoccupations sanitaires ou humaines. En effet, sa seule source d'inquiétude était que le nombre de télédéclarants ne soit pas suffisamment élevé. Pour couronner le tout, un lien vers des spots publicitaires était disponible à la fin du message. Vous pensiez que c'était un clip pour les gestes barrières au bureau ? Que nenni ! Des pubs pour inciter les usagers à télédéclarer... Voir comme nos dirigeants pensent à notre bien-être au bureau et comme ils se sentent concernés par notre santé fait vraiment chaud au cœur.

Un pont trop loin

Quand on voit l'énergie dépensée par la direction pour tenter de nous prendre par n'importe quel moyen des congés pour que l'on soit obligé de travailler plus, alors que nous, organisation syndicale, sommes obligés de passer autant de temps qu'elle pour lui rappeler les règles sur les congés... Le temps consacré nous permettrait certainement de récupérer une grande partie du retard dans nos services, retard que l'on tente de nous faire résorber en nous prélevant indûment des jours. Alors que la DG voulait forcer les agents à poser l'ASA exceptionnelle pour le 22 mai pour mieux nous voler 1 jour d'ARTT, la résistance a suggéré aux agents de poser pour ce jour-là 1 jour de congé et de garder cette précieuse ASA pour le 13 juillet. Pour justifier cette obligation, alors que rien n'empêche légalement les agents de poser cette journée pour un autre pont naturel, la direction nous dit que c'est comme ça, car le DG l'a dit. Nous respectons nombre de coutumes ancestrales et apportons toute notre considération au folklore, mais le droit oral n'a plus cours en France depuis longtemps. Des textes existent, en l'occurrence une circulaire du 10/12/2010, et nous devons nous y conformer, même si Jérôme a dit.

J'adhère en ligne à la CGT Finances Publiques >> ICI <<

Contacts

mail cgt.ddfip19@dgfip.finances.gouv.fr

tél : 07 66 81 95 30